

# PROCES-VERBAL

de l'Assembl e g n rale ordinaire  
tenue le 19 juin 2025   10h30  
Maison de la Communication, Lausanne

---

Pr sents : selon la liste de pr sence

Pr sident : Jo l Cornuz

Secr taire : Raffaella Bidawid

Distribution : A tous les Membres

---

**1. Contr le de la liste de pr sences**

La liste de pr sences est sign e, plusieurs coop rateurs sont pr sents et repr sent s. L'Assembl e d bute   10h30 et peut valablement d lib rer.

**2. D signation du Pr sident et du secr taire**

J. Cornuz est nomm  Pr sident, R. Bidawid comme Secr taire et Ph. Macchiaioli comme Scrutateur.

**3. Lecture et adoption du proc s-verbal du 20 juin 2024**

Chacun ayant re u le proc s-verbal de l'Assembl e g n rale ordinaire du 20 juin 2024, il n'en est pas demand  lecture. Celui-ci est adopt    l'unanimit .

**4. Rapport de gestion de l'exercice 2024**

J. Cornuz pr sente le rapport d'activit . Il compl te oralement le contenu dudit rapport en fonction des derni res informations en sa possession.

**5. Pr sentation des comptes 2024 et discussion**

Les comptes de l'exercice ont  t  adress s aux coop rateurs par le biais du rapport d'activit  2024. A. Juvet les commente. Le total du bilan s' l ve   **CHF 446 194 840,23**.

L'exercice 2024 pr sente une marge de **CHF 414 667,45**.

Des questions ont pu  tre pos es auxquelles une r ponse a  t  donn e   satisfaction des Membres.

**6. Rapport de l'organe de r vision**

A l'unanimit , l'Assembl e g n rale dispense le r viseur de comparution personnelle. Chacun ayant eu le rapport de l'organe de r vision dans le rapport d'activit , il en est donn  partiellement lecture.

## 7. Adoption des comptes

Les comptes sont adoptés à l'unanimité.

## 8. Décharge au Conseil d'administration

L'Assemblée donne, à l'unanimité, décharge aux Membres du Conseil d'administration, chacun s'abstenant pour lui-même.

## 9. Renouvellements statutaires

### 9.1 démissions, renouvellements et élections des administrateurs

Après discussion de l'Assemblée générale, cette dernière a validé à l'unanimité, sans objection ni abstention, les modifications suivantes :

- Élection de M. F. Armada au Conseil d'administration (Commune d'Yverdon-les-Bains), en remplacement de M. Ruchet.

Les changements qui requièrent la validation de l'Assemblée générale sont ratifiés à l'unanimité.

### 9.2 de l'organe de révision

A l'unanimité, l'Assemblée renouvelle le mandat de la **Fiduciaire Lambelet SA Fidal** à Lausanne pour une période d'**une année**.

## 10. Divers

### 10.1 Lada

Les Membres présents évoquent le conventionnement relatif aux nouvelles dispositions du canton. J. Cornuz précise que le dossier est encore en cours d'examen. Des discussions sont menées avec l'Etat de Vaud en lien avec la future convention, entre autres la participation des communes à la commission d'attribution. D'autre part et en parallèle, une analyse financière est menée pour identifier les éventuels désavantages d'un non-conventionnement. Ce point sera repris par la Conseil d'administration à l'automne 2025.

### 10.2 Rénovations – Intervention de M. Zwahlen

P. Zwahlen relève que 123 appartements seront touchés par des rénovations énergétiques ces prochaines années et félicite la coopérative pour sa proactivité dans ce domaine. D'autre part, il lui est précisé qu'un plan de rénovation touchant plusieurs immeubles est en cours de préparation. En effet, plusieurs objets atteignent les 30 ans d'existence. Dès lors, une attention particulière leur sera donnée quant à leur transition énergétique d'une part et à des réinvestissements de rénovations d'autre part. Ce sujet sera repris par le Comité exécutif durant les mois à venir.

La parole n'étant plus demandée, la séance est levée à 11h05.

\* \* \* \* \*

Coopérative d'habitation Cité Derrière

Le Président



Joël Cornuz

La Secrétaire



Raffaella Bidawid